

# ARTICLES ELIGIBLES AUX TITRES-RESTAURANT PERIODE DE DROIT COMMUN



## PRODUITS FRAIS

- Charcuterie
- Desserts laitiers
- Fromages - Yaourts
- Fruits et légumes
- Lait
- Plats préparés
- Poisson transformé frais
- Salades composées
- Snacking
- Tartes salées – quiches - pizzas
- Traiteur
- Viandes préparées prêtes à cuire
- Viande transformée fraîche

### Epicerie salée



## EPICERIE SALEE

- Conserves
- Plats préparés
- Poisson transformé
- Viandes préparées prêtes à cuire
- Viande transformée

### Epicerie sucrée



## EPICERIE SUCREE

- Boulangerie hors viennoiseries

# ARTICLES ELIGIBLES AUX TITRES-RESTAURANT PERIODE DE DROIT COMMUN



## SURGELES

- Plats préparés
- Poisson transformé surgelé
- Snacking
- Surgelés hors desserts et glaces-sorbets
- Tartes salées – quiches - pizzas
- Viandes préparées prêtes à cuire
- Viande transformée surgelée



## BOISSONS

- Eaux plates et gazeuses
- Jus de fruits et boissons non alcoolisées



## NON ELIGIBLES

- Poissons /viandes non transformés dans tous les rayons
- Produits « en nombre »
- Glaces – sorbets
- Viennoiseries et autres desserts non à base de produits laitiers
- Boissons alcoolisées
- Pâtes, riz, féculents et autres produits de base vendus au rayon épicerie
- Tout produit non alimentaire